



TRIBUNE

Socialiste

unifié

Hebdomadaire du parti

N° 63

22 JUILLET 1961

PRIX : 0,40 NF

Contre un régime usé :

Le Front Socialiste

LA situation, en se détériorant, se clarifie. De nombreuses expériences nous ont appris que le pouvoir personnel porte en lui le chaos, comme la nuée porte l'orage. Une large partie de l'opinion, anesthésiée depuis le 13 Mai, et subissant le pilonnage de la radio-télévision et de la grande majorité de la presse, a subi l'attraction du mythe gaulliste, accepté une démission de la démocratie au profit d'un homme providentiel, et attendu, avec une patience digne d'un meilleur sort, une série de miracles.

Or, la guerre d'Algérie, 3 ans après la prise de pouvoir par les Gaullistes, n'est pas terminée et le « sauveur suprême », après avoir défini une bonne demi-douzaine de politiques contradictoires, devant leur faillite éclatante, envisage une « braderie » de pur style « cartériste », tandis qu'une partition, pudiquement mais avec quelque retard baptisée par M. TERRENOIRE « regroupement », prolongerait éternellement les hostilités.

On a prétendu se passer des « intermédiaires », renoncer au « jeu syndical » et voilà que le pouvoir fort étale au grand jour son incroyable faiblesse : routes barrées, sous-préfectures prises d'assaut par les leaders paysans triomphalement acquittés et acclamés des foules, ministres molestés et le premier d'entre-eux un peu partout brûlé en effigie. Bourguiba lui-même, si longtemps et si obstinément gaulliste, se détache du monarque avec éclat et pose, avec un brutale netteté, le problème de Bizerte et des séquelles du colonialisme qu'il faut liquider, non pas seulement dans les discours et dans les conversations, mais dans les actes. MACHIAVEL aurait pu enseigner à nos princes qu'on ne peut pas tromper tout le monde à la fois et pour une durée indéterminée. Certaines ruses apparaissent comme des mauvais investissements politiques. L'efficacité du régime est inversement proportionnelle aux pouvoirs qu'on lui accorde ou plutôt qu'il s'attribue. Chaque échec se traduit par une fuite en avant vers l'accroissement de la dictature. Si nous avons été les fourriers du gaullisme, si nous lui avons apporté la République sur un plat, nous ne dormirions pas avec une bonne conscience.

Le dernier discours du Président de la République a ouvert bien des yeux. L'Histoire a rarement enregistré une aussi audacieuse entreprise d'auto-félicitations. La déclaration de guerre aux faits, ces têtus qui s'obstinent, eux, à ne pas voter OUI, a dépassé les limites que pouvaient tolérer les plus dociles télé-spectateurs. Le chef de l'Etat a osé dire, sans le moindre sourire, que le Parlement avait entrepris « l'œuvre la plus vaste et la plus importante qui ait jamais été réalisée par une législature ». Voilà une affirmation qui se passe de commentaires. Il a, avec le même sérieux apparent, exalté les résultats obtenus dans le domaine de l'Education Nationale et de la réforme de l'Enseignement ! A-t-on réussi à lui cacher que la rentrée prochaine serait désastreuse ? qu'un véritable procès-verbal de carence serait dressé par l'Histoire contre un « système » incapable de construire les locaux et, plus encore, de recruter les maîtres nécessaires dans tous les degrés ? que la seule réforme a consisté à verser des subventions aux écoles privées, c'est-à-dire à rallumer la querelle scolaire avec une intensité qui surprendra un jour nos apprentis sorciers ? qu'on prétend couper les vivres aux étudiants coupables d'avoir pris parti, avec clairvoyance, sur les problèmes dont dépend leur avenir en même temps que sur celui du pays ?

Edouard DEPREUX

(suite page 3)

*« Je vous reprochais tout à l'heure
d'estimer la perfection des choses
par votre capacité,
et je pourrais vous accuser ici
d'en mesurer la durée
sur celle de vos jours. »*

(Diderot)

Habib Bourguiba : le dernier gaulliste ?

(A.D.P.)



Livres

La Révolution et la guerre d'Espagne (1)

par Pierre BROUÉ et Emile TEMINE

C'est à deux jeunes historiens et militants que l'on doit la première Histoire de la Révolution et de la Guerre d'Espagne. Il était temps : cet événement capital de l'entre-deux-guerres n'avait fait l'objet d'aucune étude sérieuse d'ensemble. Bien sûr, les archives restent fermées aux chercheurs et bien des secrets dorment — pour combien de temps — dans celles du Kremlin et du Vatican. Mais il fallait pendant qu'existent encore témoins et acteurs, faire le point à l'aide des témoignages et des sources imprimées, car c'est ainsi que s'écrit l'Histoire vivante.

Le drame espagnol se situe sur deux plans distincts et simultanés. C'est la préface de la deuxième guerre mondiale, l'épreuve faite par Hitler et Mussolini de la faiblesse des occidentaux : là est l'aspect le plus connu. Mais c'est aussi une « révolution trahie ». L'ouvrage se compose de deux parties, l'une sur la révolution, l'autre sur la guerre et ce « double éclairage », ainsi que le souligne l'introduction, favorise la compréhension des faits tout en éclairant leur complexité.

Les raisons d'un échec...

C'est la montée révolutionnaire des ouvriers et des paysans, la vague de grèves et d'occupation de terres qui provoque de la part des généraux une action préventive pour la défense de l'ordre et de la propriété. Et le pronunciamiento, à son tour, provoque la révolution. Car ce sont les travailleurs qui viennent à bout, dans la plupart des grandes villes, du putsch des généraux, de même que les marins s'emparent de la flotte contre les officiers rebelles. Conclusion à méditer : « C'est moins dans l'action des rebelles, écrit P. Broué, que dans la réaction des ouvriers, des partis et des syndicats et leur capacité à s'organiser militairement, en un mot dans leur perspective politique même que réside l'issue des premiers combats ». Vainqueurs, ouvriers et paysans dressent leur propre pouvoir, Comités ou Conseils, leurs milices, leurs forces de répression, les bases d'un nouvel Etat de type « soviétique ». Ils en resteront là : partis et syndicats jettent tout leur poids dans la balance pour empêcher que le mouvement révolutionnaire ne bouscule plus encore le cadre « démocratique » de la lutte « antifasciste » et pour qu'il respecte la propriété et les formes parlementaires et constitutionnelles. Ils enraieront un mouvement que les républicains bourgeois n'avaient pas su enraier. Pietro Nenni rappelait dans un livre récent les raisons invoquées par les

socialistes et les communistes pour justifier leur politique : il fallait d'abord gagner la guerre, puis, si nécessaire, faire après la révolution. Mais, pour retarder une révolution qui existe, il faut la combattre... Bon gré mal gré, les anarchistes et leur syndicat, la C.N.T., s'aligneront. Les Comités disparaîtront. Sous l'étiquette nouvelle d'Etat Populaire, renaît un Etat bourgeois avec une police et des tribunaux professionnels, les milices ouvrières et paysannes font place à une Armée Populaire dont les chefs, militaires de carrière, donneront le coup de grâce à la République en 1939. A partir de 1937, les forces révolutionnaires vaincues, l'ordre restauré, la République ne connaît que des défaites : « Après la révolution tout court, écrit encore Broué, la guerre révolutionnaire allait être dévorée par la guerre dressée comme une fin en soi contre la révolution qui lui avait pourtant donné toute sa flamme ». Ni Londres, ni Paris ne soutiendront finalement une Espagne démocratique qui leur serait pourtant utile : les puissances de l'Axe conservent une initiative qui mène à la guerre mondiale...

... et les dessous de la non-intervention

Dans cet énorme travail fournissent les renseignements précieux, les indications utiles, les rectifications aux légendes empressées et intéressées. C'est le gouvernement conservateur de Londres qui a dicté la non-intervention et le gouvernement Blum ne s'y est engagé que sur les instances des socialistes espagnols eux-mêmes. L'U.R.S.S., d'abord partie prenante dans la non-intervention, n'apporte que plus tard, comme le souligne Témine « un secours suffisant pour permettre de poursuivre la lutte », jamais suffisant pour la victoire, cependant que les exigences politiques de Staline contribuent à la défaite finale par la répression contre les révolutionnaires et la division des républicains. Et sans doute les auteurs n'ont-ils pas suffisamment souligné la signification profonde de la politique du Front Populaire qui range les travailleurs sous la bannière des républicains bourgeois et les conduit finalement à la défaite. Il est vrai que la vérité a de multiples faces : les militants anarchistes, admirables dans les combats de rue, laissent inachevée une révolution qui se retourne contre eux. Les communistes dissidents du POUM, fidèles aux principes de Lénine hésitent entre la ligne antifasciste et la ligne révolutionnaire. Les communistes staliniens fournissent d'admirables combattants, des militants dévoués et disciplinés, enthousiastes et efficaces, au même titre que les tueurs qui opèrent dans l'ombre et règlent les comptes de Staline avec les oppositionnels, comme le leader du POUM, Andrés Nin.

En fait, tous les problèmes politiques majeurs de l'époque actuelle sont soulevés à travers cette Histoire de la guerre d'Espagne : le problème de l'Etat et celui des libertés démocratiques, l'alliance entre les ouvriers et les paysans, la lutte contre l'armée de guerre civile, la direction révolutionnaire des luttes, la collectivisation, socialisation ou nationalisation. Comme le dit encore l'introduction : « Pas plus qu'hier les affaires du Viet-Nam et de Corée, aujourd'hui celles de Cuba, du Congo ou d'ailleurs, les affaires d'Espagne ne pouvaient se régler à l'intérieur de ses seules frontières. Ces luttes concernent finalement toutes les puissances et tous les peuples, car elles ne sont que l'aspect particulier, dans un cadre géographique précis, de la crise qui secoue l'humanité au siècle des guerres mondiales. »

Un livre que tout socialiste, que tout militant doit avoir lu et médité. Un livre qui doit être discuté parce qu'il est enrichissant.

E. COPFERMANN

(1) Editions de Minuit, 540 pages, 30 NF.

La Rose et les Soldats

MARCEL HAEDRICH (1)

D'un style assez vif, alerte, « La Rose et les Soldats » ne possède pas cependant la lourdeur et la démesure des romans qui retracent une vaste fresque historique — ici l'année 1940 — où des hommes pris dans un contexte qui les dépasse, modifient leur façon de penser, leurs passions et leur vie, où des hommes sont bousculés dans ce qu'ils ont de plus cher et de plus profond.

Marcel Haedrich utilise une technique de reportage qui rappelle les longs « flashes » d'Arturo Ui de Brecht qui donnaient à la scène déroulée devant nos yeux le poids de l'actualité. Malgré cette technique, il semble que les personnages n'en tiennent plus aucun compte et ont gagné par leurs propres moyens un autre univers romanesque, et se sont peu à peu délivrés de leur contexte. Pourtant le roman démarre bien. Les personnages « colent » à l'histoire. Le jeune Marc Waerlé, alsacien, se trouve pris dans la guerre qui ne se déroule pas. Prisonnier, libéré, sa propre histoire ne devient plus qu'aventure et il se libère sans le vouloir de la réalité de la guerre. Waerlé Marc est le nœud central du roman autour duquel les autres personnages — et ils sont nombreux — se joignent sans se connaître. Ils apparaissent, disparaissent en un long chassé-croisé. Forley, Ulm, Bordeaux, Londres, les « Aubrays », autant de lieux où ils se retrouvent, en proie à leur seule passion : eux-mêmes. Car ce roman est aussi le roman d'un amour, d'un amour possible malgré la guerre. Marcel Haedrich ne se veut pas romancier de l'amour. La passion de Marc et de Mathilde ne constitue pas le but du roman mais la conclusion. L'Histoire qui se joue la crée de toutes pièces et la broie. L'Histoire n'est pas une fatalité contre laquelle il faut lutter. L'Histoire ne devient plus que le ciment qui soude les pierres entre elles. Ciment ou support, comme on veut. En fait le roman nous présente deux parties inégales : l'Histoire de l'armée des Vosges en fuite et l'histoire de Marc et de Mathilde. Mais Marcel Haedrich a su garder un ton juste, une écriture lucide. Il ne cède pas au désir d'en ajouter ; il fut témoin et participant de cette tragique aventure des années 40. Il me paraît presque superflu de dire que ce roman est passionnant.

Julien MARTINEAU

(1) Grasset, 12 NF.

Changer la Vie

de Jean GUEHENNO

Nos lecteurs ont eu l'occasion de lire dans « Tribune Socialiste » du 29 avril un extrait combien significatif de ce beau livre : le récit de la grève qui éclata en 1906 à Fougères, ville natale de l'écrivain.

« Changer la vie » comporte un sous-titre : « Mon enfance, ma jeunesse » — enfance et jeunesse d'un petit prolétaire qui nous sont restituées au travers d'un tableau juste et fort de la vie ouvrière au début de ce siècle, avec les souffrances et les joies, les révoltes et les espoirs à l'essor d'une vie qui s'accomplira.

Le livre fait suite, à coup sûr, au « Journal d'un homme de quarante ans », publié en 1935. Nul doute qu'il ait été longtemps retenu, que sa sortie ait été longtemps différée parce qu'un sentiment incoercible, celui d'une extrême pudeur, y a fait obstacle. Moins de lyrisme ; en revanche, une sorte d'âpreté, de colère et de révolte projetées, puis dominées, dont Guéhenno s'est emparé comme d'une haute et difficile richesse.

Le drame quotidien de la condition ouvrière est tout entier présent : le chômage, le pain qui manque, la mort du père — au long de ces pages d'ou ne sont exclues ni la poésie des jours d'enfance, ce trésor dont parle Rilke, ni une vraie tendresse humaine.

Et puis la question fondamentale à laquelle Jean Guéhenno apporte, pour conclure, sa réponse : « Une affiche blanche que je trouvais un après-midi en sortant, au coin de la rue Gay-Lussac, m'envoya à la guerre et m'avertit qu'on ne change pas sa vie à soi seul et qu'il faut, pour la changer, changer aussi celle des autres ».

J. B.

Procès en Hollande

Le procès de Michel Raptis et Sal Santen, accusés d'avoir tenté d'émettre de la fausse monnaie pour le compte du F.L.N., s'est ouvert fin juin à Amsterdam.

Rappelons brièvement les faits.

Le 10 juin 1960, quatre vingt policiers hollandais arrêtaient Michel Raptis, secrétaire de la IVE Internationale, et Sal Santen, membre du bureau de la même organisation. Malgré leurs dénégations répétées, ces deux militants anti-colonialistes furent inculpés pour fabrication de billets de 10.000 francs au profit du F.L.N. Un certain nombre de points sont demeurés mystérieux, entre autres le rôle de plusieurs comparses liés avec la police, et les agissements des avocats des deux inculpés. On a tenté aussi d'établir un lien entre les charges qui pèsent sur Santen et Raptis et l'affaire de fausse monnaie d'Osnagbuck, sans aucune preuve évidente. Malgré les protestations de parlementaires à la Chambre néerlandaise et une campagne d'opinion dans le monde entier, les deux inculpés sont demeurés en détention préventive durant plus d'un an, et ce au mépris de la législation hollandaise. En attendant de trouver une preuve quelconque de culpabilité, le procès fut remis de mois en mois.

Dès l'ouverture de celui-ci, Claude Bourdet, au nom du Comité de soutien français (1), a tenu à témoigner en faveur des accusés. Il s'est attaché notamment à dénoncer les agissements des services secrets français dans cette affaire.

Malgré la fragilité des charges qui pesaient sur eux, et l'aspect purement politique du procès, Raptis et Sal Santen ont été condamnés tous les deux à 15 mois de prison ; ils seront libérés au mois de septembre.

La « justice » en Hollande n'a pas la main légère... L. Thomas doit se féliciter d'avoir été jugé à Lyon !

J. C. B.

(1) Le Comité français est présidé par notre camarade L. Schwartz. Pour tous renseignements, s'adresser à R. Foirier, 89, rue Rouget de l'Isle, Suresne (Seine).

DÉCOLONISATION

La Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (F.E.A.N.F.) nous informe que le Gouvernement français vient de prendre une mesure d'expulsion contre Abdoulaye Fadika, ancien président de l'Union Générale des Etudiants de Côte d'Ivoire et ancien vice-président de la F.E.A.N.F., ainsi que contre Marcel Anoma et Mory Doumbia et contre quelques autres étudiants ivoiriens.

D'après la F.E.A.N.F., le Gouvernement de la Côte d'Ivoire jouerait, à l'égard des étudiants non conformistes, le même jeu que poursuit le Gouvernement français à l'égard de l'U.N.E.F. : il aurait suscité une association toute télécommandée et qui tenterait de minimiser l'action des étudiants noirs en lutte contre le colonialisme et ses supporters. La politique est la même des deux côtés de la Méditerranée : expulsion du local de l'Association, gestion de la maison de la Côte d'Ivoire par la prétendue association, suppression des subventions à l'U.G.E.C.I. (Union Générale des Etudiants de la Côte d'Ivoire), subventions scandaleuses à l'U.N.E.C.I. (prétendument représentative), etc...

Le Gouvernement français, en expulsant des étudiants ivoiriens, vraisemblablement à la demande des dirigeants de la Côte d'Ivoire, oublierait-il les déclamations gaullistes sur la « décolonisation » et serait-il aux ordres de M. Houphouët-Boigny ?

Est-ce une bonne politique que de brimer ceux qui — demain — seront peut-être les interlocuteurs d'une France en quête d'alliés africains ?

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom

Prénom

Adresse

A adresser : P.S.U., 8, rue Henner, Paris (9^e).

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU
PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

● Rédaction :

8, rue Henner
Paris (IX^e)
FIG. 65-21 - TRI. 28-48

● Administration :

54, boulevard Garibaldi
Paris (XV^e)
SUF. 19-20

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois 5 NF
6 mois 10 NF
1 an 19 NF
Soutien 30 NF

ÉDITORIAL

(suite de la page 1)

M. René CAPITANT vient de dresser un réquisitoire aussi vigoureux que le nôtre. Sa conclusion est... inattendue : « Heureusement ce gouvernement est usé jusqu'à la corde. Usure du gaullisme ? Non, usure de l'antigaullisme des rescapés du 13 Mai ». O ! fidélité inconditionnelle, à quelles acrobaties dialectiques ne condamnes-tu pas le dernier « quarteron » de tes zélés partisans. Robert VERDIER a démontré que les petites habiletés qui consistaient à faire de M. DEBRE le bouc émissaire de tous les péchés du régime devaient un jour prendre fin. Il est vraiment impossible de classer ce dernier parmi les antigaullistes qui ont survécu au 13 Mai ! Il en a été un des artisans et une enquête sur son comportement pendant la journée du 12 mai 1953 serait extrêmement instructive, s'il faut en croire les autres « féaux », ses complices. C'est le Général de Gaulle qui l'a placé à la tête de ce que l'on appelle encore un Gouvernement. C'est le Général de Gaulle qui l'y maintient envers et contre tous, y compris ses coreligionnaires de l'U.N.R., auxquels M. STIBIO, naguère héraut du régime, annonce qu'ils seront décimés lors des prochaines élections et qu'ils seront du reste absolument indéfendables.

Mais il y plus : M. DEBRE ne gouverne pas. Ce n'est pas lui qui bénéficie de l'article 16. Le Général de

COMMUNIQUÉ DU BUREAU NATIONAL

Devant l'échec de sa politique algérienne et face aux mouvements de mécontentement provoqués par la carence de son gouvernement, le Général de Gaulle a prononcé un véritable discours de somnambule, dont le ton optimiste est sans rapport avec la réalité.

Oubliant ses propres responsabilités dans l'insuffisance de notre effort scolaire, comme dans l'aggravation de la crise agricole, il a osé qualifier de « petit jeu syndical » les réactions légitimes des travailleurs. Ignorant délibérément toutes les manifestations de faiblesse de son régime au cours des derniers mois, il a encore mis l'accent sur le caractère personnel de son pouvoir.

Négligeant les véritables données du problème de Berlin il a adopté une attitude purement négative, sans envisager une perspective de négociation.

Quant à l'Algérie, il s'oriente de plus en plus vers la politique du pire, préférant vouer l'Algérie au chaos plutôt que de discuter d'autres formes d'association que celles qu'il prétend imposer.

13-7-61

Gaulle règne et gouverne à la fois. Il voudrait régner et gouverner non seulement dans le présent mais dans l'avenir, même après son départ de l'Élysée quelle qu'en soit la cause. Il envisage de désigner un dauphin. Pour témoigner son attachement à la République, l'actuel président ne serait nullement choqué d'avoir pour successeur « l'héritier des 40 rois qui en mille ans ont fait la France » suivant la formule qu'employait jadis l'Action Française de MM. Charles MAURRAS et Léon DAUDET. Bien des indices prouvent que cette hypothèse ne doit pas être exclue. Après tout, Louis Napoléon Bonaparte a bien été Président de la République. Et le système actuel s'appelle officiellement « cinquième République ».

A ceux qui ne renoncent pas à l'espérance de bâtir un jour une République républicaine, nous demandons d'être vigilants, de serrer les rangs, de combattre avec une énergie accrue, non pas seulement le Gouvernement, mais le régime qui nous a été imposé par les factieux du 13 Mai, et de poser à sa succession, la candidature du Front Socialiste.

E. DEPREUX

A LUCRIN

Français et Algériens de nouveau face à face

par Gilles Martinet

LORSQUE le général de Gaulle a prononcé, le 12 juillet, son discours « somnambulique », peu de gens s'attendaient à une prochaine reprise de la négociation franco-algérienne. Michel Debré expliquait le lendemain, à quelques journalistes qu'il avait réunis, que le Gouvernement français avait formulé, en vue de cette reprise, un certain nombre d'exigences de procédure et qu'il y avait bien peu de chances pour que le F.L.N. les accepte.

Et cependant, le 17 juillet, le Gouvernement français et le G.P.R.A. annonçaient qu'une deuxième phase des pourparlers allait s'ouvrir le 20. Que s'est-il passé entre temps ? Le F.L.N. a-t-il accepté les exigences de procédure françaises ? Il ne semble pas. S'est-il déclaré prêt à faire de nouvelles propositions ? C'est probable, mais ce n'est pas l'essentiel car le F.L.N. avait déjà donné des assurances à ce propos.

Non, l'essentiel c'est le fait qu'en dépit de toutes ses grandes déclarations, de Gaulle se trouve maintenant dans une véritable impasse.

Pour impressionner le F.L.N. et l'amener à composition, il comptait sur deux cartes essentielles : 1) la menace du partage et du « chaos » au cas où les formules gaullistes d'association ne seraient pas acceptées ; 2) la volonté des Etats riverains du

Sahara (Maroc, Tunisie, Mali, Mauritanie, Tchad et Niger) de prendre leur part du gâteau.

Or, les effets produits par le chantage au partage sont, pour l'instant, assez minces : personne ne croit que de Gaulle pourra opérer ce partage à moins d'un accord du F.L.N. (qu'il n'aura pas) ou d'une intervention internationale (qu'il ne sollicitera pas).

Quant à l'huile jetée sur le feu des rivalités africaines, elle a allumé un incendie assez inattendu. Tandis que Marocains et Algériens s'entendaient pour reconnaître qu'il y aurait des rectifications de frontières à opérer, les Tunisiens se lançaient dans la double opération de Bizerte (qui vise la France) et de la « borne 233 » (qui vise, en fait, les Algériens). Cette opération a surpris de la part de ce maître tacticien qu'est le Président Bourguiba. La vérité est qu'il s'agit de la « fuite en avant » d'un homme qui se trouvait gêné d'avoir si longtemps fait pression sur le F.L.N. pour d'aussi décevants résultats. De Gaulle aura en tout cas conduit celui des chefs d'Etats africains qui lui était le plus favorable à se retourner contre lui !

C'est dans ces conditions que fut décidée, de guerre lasse, la reprise des pourparlers. Ceux-ci vont-ils aboutir ? Rien n'est malheureusement moins sûr, les positions françaises et algériennes n'ayant pas fondamentalement changé.

La prison de Fresnes par la grand'porte : C'est par la tête que pourrit le poisson

Les journaux bien pensants, après avoir titré sur cinq colonnes (pas à la une) l'évasion de la prison de Fresnes de plusieurs officiers paras font désormais le silence sur cette histoire rocambolesque.

Ces officiers comploteurs — passibles de lourdes peines dans tout régime normal — savaient pourtant n'avoir pas grand chose à craindre d'une Justice aux ordres du gouvernement Debré.

La preuve, c'est qu'ils se sont éloignés tout benoîtement dans la voiture d'un attaché militaire auprès du Cabinet du Haut Commissaire à la Jeunesse, le colonel Crespin, qui eut un commandement en Algérie et qui est, aujourd'hui — enfin, jusqu'à présent — directeur de la préparation olympique près de M. Herzog.

Car il ne faut pas croire que, pour avoir voulu renverser le gouvernement légal de la République, les officiers putchistes — et paras à l'occasion — sont traités comme de vulgaires « Français musulmans » considérés comme dangereux pour la sécurité de l'Etat. Non, non. Ils ne sont pas mélangés aux « droits communs » (comme les Algériens à la prison de Rouen par exemple), ils bénéficient d'un régime très libéral (qui exclut, bien entendu, tous interrogatoires du genre de ceux qu'ils firent subir aux Algériens « rebelles ») ; ils peuvent se faire soigner à l'hôpital militaire du Val de Grâce, comme tout militaire en liberté à Paris. Et même, en prison, — quoique inculpés — ils s'habituent de leur tenue d'officiers parachutistes et protestent si l'ambulance qui doit les emmener se permet de les faire patienter un peu. Ah mais ! La hiérarchie, même en instance de Conseil de guerre, ne doit jamais perdre ses droits !

Qu'à cela ne tienne. Voilà un important personnage qui a les coudées franches dans les avenues du pouvoir et qui n'oublie pas ses « amitiés ». Il arrive à la prison de Fresnes avec une voiture officielle à cocarde et un chauffeur. Entre collègues, on se doit de se prêter la main, n'est-ce pas, et aussi la voiture et le chauffeur et la cocarde...

Et voici comment trois hommes qui, inculpés, passibles de la détention criminelle à perpétuité, peuvent passer tranquillement la porte de la prison de Fresnes — en répondant probablement au salut respectueux du factonnaire...

On cherche les responsabilités, enquête administrative, enquête du Ministère des Armées. Que n'y a-t-il un nettoyage qui purifierait le gouvernement de la Ve République ; car chacun sait — comme le peuple dans son bon sens — que c'est par la tête que... (voir le titre de cet article...)

Bertrand RENAUDOT

Le Billet de Jean Binot :

Quelle importance ?

LES lecteurs du « Monde » ont pu savourer, le 12 juillet, les lignes suivantes, sous la signature de M. Pierre Viansson-Ponté : « Entre la tentative de négociation et la mise en œuvre du partage, l'étape de « l'Algérie algérienne », ratifiée pourtant par le référendum du 8 janvier, semble maintenant tout à fait abandonnée ».

Ce « ratifiée pourtant » est à monter en épingle de cravate.

A offrir aux gogos et autres Français reconnaissants.

Car il y a, comme ça, de mauvais Français, des moins que rien pour oser soutenir que M. de Gaulle est aussi républicain et démocrate qu'un vulgaire Comte de Paris, qu'il se moque... royalement de la volonté populaire et que sa manie du référendum n'est qu'une frime ou, si l'on préfère, la manifestation suprême de son j' menfichisme.

Eh bien ! M. de Gaulle pousse la courtoisie jusqu'à fournir la preuve que ces mauvais Français là, que ces moins que rien ont raison.

M. Viansson-Ponté le rappelle : le 8 janvier il est demandé à vingt-cinq millions de citoyens de ratifier par un « oui franc et massif » un certain projet qui aurait alors force de loi.

Six mois plus tard, le Monarque décide que cette ratification et du vent c'est la même chose... Peut-on traiter un peuple avec plus de mépris, avec plus d'impudence ?

L'opinion du peuple français ? Quelle importance ?

Mais vous verrez qu'il se trouvera encore de ces moins que rien pour penser, tandis que M. de Gaulle élève celui-ci, décore celui-là, condamne à mort cet autre — un ancien féal pourtant ! — oui, pour penser à propos de tout cela : quelle importance ?

Car M. de Gaulle et son système dureront moins longtemps que les contributions.

COMMUNIQUÉ du Bureau National sur BERLIN

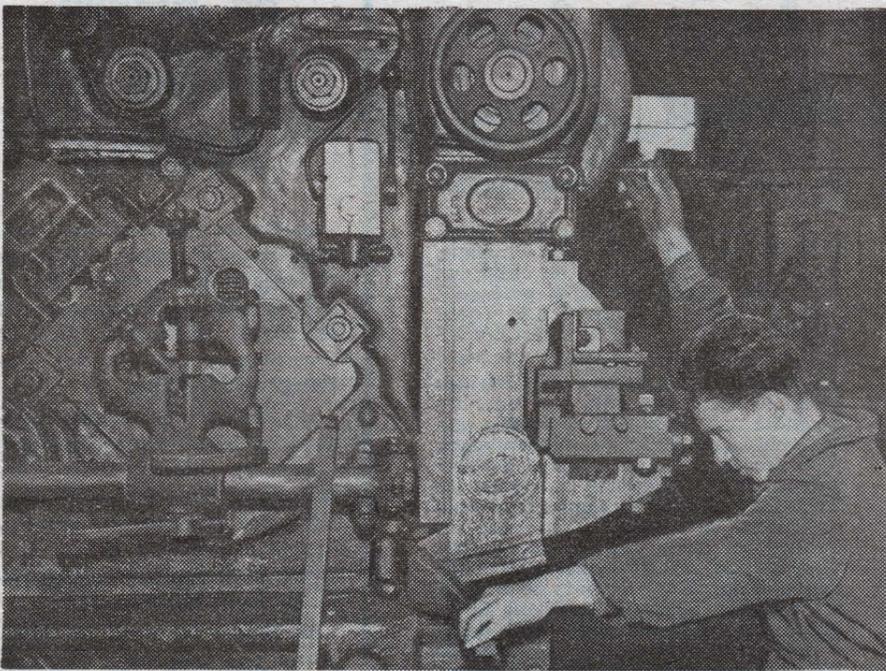
Le Bureau National du P.S.U. dénonce la campagne alarmiste déclenchée à propos de Berlin par les chefs des Gouvernements des autres puissances jadis alliées dans la guerre contre l'Allemagne hitlérienne.

Le problème de Berlin, comme tous les différents qui peuvent surgir entre les Etats membres de l'O.N.U. doivent être réglés sans recours aux manœuvres d'intimidation ni aux menaces de guerre. Ils doivent faire l'objet d'une négociation.

Le Bureau National du P.S.U. estime que cette négociation serait facilitée si les puissances occidentales reconnaissaient la situation de fait qui s'est créée en Allemagne et acceptaient d'établir des relations avec la R.D.A. Il affirme en revanche qu'aucun socialiste ne pourrait approuver une modification du statut de Berlin qui aurait pour résultat d'empêcher le mouvement des réfugiés et la libre circulation de la population de Berlin-Ouest.

Le Bureau National du P.S.U. pense qu'un règlement provisoire de la question de Berlin pourrait permettre d'aborder le problème de la réunification de l'Allemagne dans le cadre d'un accord sur le désarmement général international contrôlé et sur le désengagement et la neutralisation de l'Europe Centrale et de l'Europe Orientale.

18/7/61



Des gestes précis, toujours les mêmes
Qu'importe la fatigue de l'homme et de la machine :
Le rendement seul commande

(Archives)

La J.O.C.F. vient de publier une déclaration sur les cadences imposées aux jeunes dans les entreprises. « Dans l'organisation actuelle du travail, dit ce texte, l'accroissement de la production se fait par l'augmentation incessante des cadences de travail, au total mépris de la dignité de ceux et celles qui y sont soumis ».

Nous ne sommes pas d'accord, bien entendu, avec les buts fixés à l'action dans les entreprises par les organisations de jeunesse chrétienne, mais il nous a paru intéressant de mettre entre les mains de nos camarades, les éléments qui sont à la base de la protestation de la J.O.C.F.

C'est pourquoi, nous avons demandé à notre camarade Lucien Rioux de présenter une analyse des rapports publiés au cours des dernières années par ces deux organisations.

Trois enquêtes successives : un ensemble de témoignages

AU cours des dernières années, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.) et la Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (J. O. C. F.) avaient mené, en utilisant les militants ou les groupes qu'elles avaient implantés dans les usines et les ateliers, plusieurs enquêtes portant sur l'existence des jeunes obligés de travailler. Avaient ainsi été étudiés : en 1958-59, la santé, en 1959-60, les problèmes de l'avenir du jeune; cette année, le thème choisi était « Loisirs-détente ». Or, dans chacune de ces enquêtes, les réponses recueillies dépassaient très largement le sujet évoqué. Presque toujours, le jeune interrogé se trouvait amené à lier ses réponses avec l'ensemble des faits qui constituent sa vie professionnelle : salaire, logement, conditions de travail (rythme, durée, fatigue), etc... Le

rythme du travail, surtout, apparaissait comme le point dominant des préoccupations des jeunes.

La J.O.C. et la J.O.C.F. n'ont pas ouvert une nouvelle enquête sur les cadences. Mais, à l'aide des réponses obtenues lors des enquêtes déjà réalisées, à l'aide d'informations nouvelles, un dossier a été constitué. Ce n'est pas une statistique à valeur scientifique absolue; le pourcentage moyen d'augmentation des cadences n'est pas donné. Il est vrai qu'une telle statistique serait délicate à interpréter : dans une augmentation globale de la productivité, quelle est la part due aux améliorations techniques et celle directement liée à l'accroissement du rythme du travail ?

Mais la concordance presque absolue des réactions observées et ce, quel que soit le secteur d'activité étudié, et aussi le fait que nombre des mouvements revendicatifs du printemps 1961 étaient centrés sur le problème des cadences, rendent ce dossier particulièrement probant. On peut le considérer comme un ensemble de témoignages; pourtant, étant donné ce que l'on sait de l'évolution actuelle de l'industrie en France, les témoignages indiquent une tendance générale.

Un phénomène général : l'augmentation des cadences

Elle touche tous les secteurs..

« Dans une administration, les mécanographes doivent noter la somme de travail qu'elles réalisent chaque jour. Elles n'osent parler entre elles par crainte des mouchards. Les temps de pause sont fonction du rendement requis. Pour déjeuner, elles ont une heure et quart, mais pendant ce temps, il y a trois services : il faut encore se presser pour manger. Il y a tellement de bruit que le silence leur cause une souffrance. » Une fille des P. et T. affirme : « Je frappe sans arrêt toute la journée. Si je m'arrête un moment, je n'arrive pas à faire le rendement. En fin de journée, j'ai mal au dos, je n'ai plus aucun courage en rentrant chez moi. Certains soirs, je suis si fatiguée que le sommeil me fuit. »

Mais aussi dures qu'elles soient, on peut encore augmenter ces cadences. Dans une usine de confection du Nord, 7 ouvrières devaient fournir 40 vestons par jour; le nombre d'ouvrières a, depuis mars dernier, été ramené à 5 (pour le même travail). Dans une usine de postes de radio, la cadence passe de 370 à 500 postes; dans une autre, qui fabrique des moulins à légu-

mes, on est passé de 510 à 540 pièces; il fallait, dans une troisième, assurer la fabrication de 1.400 sèche-cheveux par jour, on est passé à 3.000 ces derniers mois.

Les moments de détente ou de repos disparaissent

Les jeunes sont les plus touchés par les cadences. Beaucoup ne sont pas qualifiés et doivent prendre la première place qui s'offre. Dans la confection du Nord, sur 18.000 travailleuses, 10.000 sont des jeunes, 5.000 ont moins de 18 ans. Le personnel des Chèques Postaux est en majorité un personnel jeune; celui de l'Inter, celui des services mécanographiques également.



(A.D.P.)

Tout est calculé : le nombre de gestes, le nombre d'opérations. La chaîne n'attend pas, dévoreuse d'énergies...

La même remarque est valable pour certains centres d'apprentissage sous contrôle patronal. On y adopte les ho-

raires des usines et on cherche à habituer les élèves au rythme qu'ils connaîtront plus tard. « En début d'année, dit une fille, nous n'arrivions pas à suivre, maintenant nous ne faisons presque plus rien », et une autre : « Les moments de détente, nous ne les prenons pas, car il faut finir les devoirs et reviser les leçons. »

L'augmentation des cadences est difficilement supportable pour les jeunes travailleurs. Souvent, ils ne peuvent suivre le nouveau rythme imposé. Aussi, dans certaines usines, des filles commencent le travail une demi-heure plus tôt pour pouvoir accomplir le rendement prévu pour la journée. La pause légale est abandonnée; la machine ne prend pas de repos. « J'ai été obligée de laisser passer mon tour au moment de la distribution de la boisson; la chaîne allait tellement vite à ce moment-là, je ne pouvais me permettre de perdre quelques minutes », dit une fille. Rattraper le retard devient une obsession. On sacrifie le repas de midi pour y parvenir.

Tout pour le rendement. Quelques filles qui s'intéressent à leur travail demandent à changer de poste : elles aimeraient savoir faire entièrement des vérifications : elles prennent du temps. Tant pis pour la conscience professionnelle. Et les filles répondent à l'enquête : « Nous sommes de vraies machines » ou bien : « On ne peut prendre aucune initiative; on a l'impression de ne servir à rien. »

Les jours de chronométrage, instinctivement, les ouvriers accélèrent leur

allure. La crainte, la sensation d'une surveillance jouent alors. Cette accélération amène d'ailleurs automatiquement un relèvement des normes. Un contremaître, devant la rapidité des ouvriers, est obligé de dire : « Moins vite ! Vous allez griller la machine. »

Devant le rendement, les patrons adoptent une attitude hypocrite. Ils l'imposent, mais ne tiennent pas à ce que cela se sache. La veille de l'inauguration d'une grande usine d'appareils électro-ménagers, une note de service circule dans les ateliers : « Consigne de ne pas travailler vite et de ne répondre à aucune question qui pourrait être posée ».

Toute infraction aux règles du rendement est sanctionnée : « Dans notre atelier, il faut continuellement faire attention, car pour la moindre chose on a une amende : 10 francs quand on parle ou qu'on a laissé tomber du fil, 50 francs quand on arrive en retard. » La tension permanente, la disparition des instants de détente ont rapidement des conséquences. Les crises de nerfs, les évanouissements se multiplient. Les ouvriers ne se parlent plus, deviennent hostiles. Les accrochages deviennent nombreux. Certains jours d'énerverment, les ouvrières se battent entre elles. La santé aussi est atteinte. Les maladies sont nombreuses : « A mon atelier, dit une jeune, sur 20 ouvrières, 11 sont malades en même temps ».



(A.D.P.)

La machine, l'homme ne font plus qu'une seule et même chose, liés par une cadence qui élimine toute initiative personnelle.

Une fatigue trop grande interdit le repos

Avec une telle tension, les moments théoriquement consacrés aux loisirs ne permettent pas une détente réelle. Certains rentrent pour dormir : « Je ne vais jamais au cinéma ou à un spectacle auquel on assiste dans un fauteuil; je m'endormirais ». Beaucoup recherchent des plaisirs plus « agités ». On va au bal. Par contre, d'autres cherchent l'évasion. Des filles vont quatre fois par semaine au cinéma. Le dimanche est le jour de la « flemme ». « Nous ne nous habillons même pas le dimanche; nous ne sortons plus. Nous passons la journée dans notre chambre, en pyjama. »

Ouvriers dans l'entreprise

rythme infernal des cadences imposées

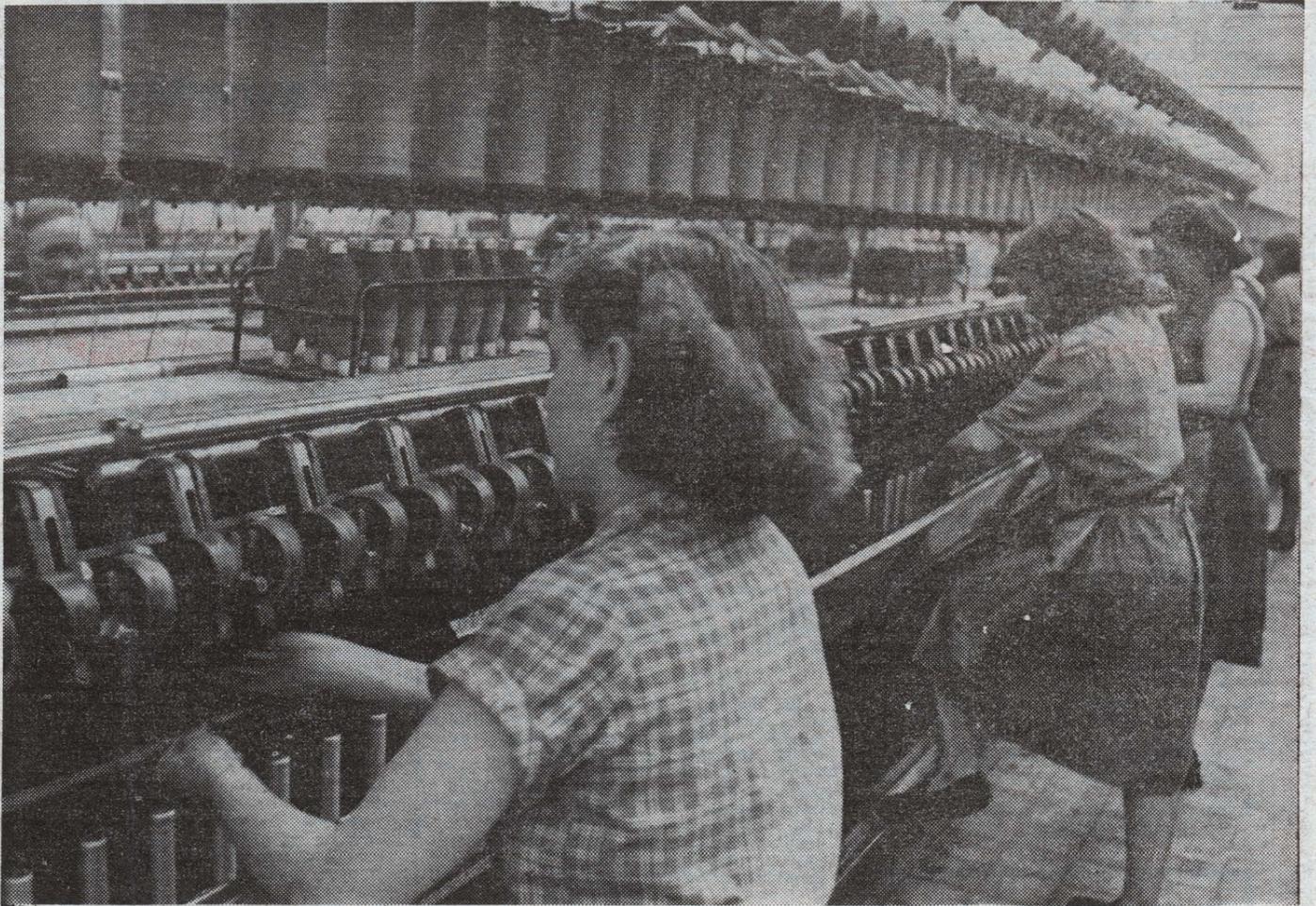
en RIOUX

Les garçons s'en tirent mieux que les filles. Le plus souvent, après le travail, ils sont libres; ils retrouvent les copains. Quelques-uns essaient de travailler, de s'instruire pour trouver une nouvelle situation. Mais c'est difficile : épuisés par le travail de la journée, ils sont incapables de se concentrer. L'un d'eux ratra coup sur coup quatre concours administratifs.

Les filles, par contre, n'ont jamais droit au repos. Elles doivent compter sur l'incompréhension des parents. « Les filles, ça travaille à la maison. » Et les commissions, le ménage, les soins aux enfants, la cuisine leur sont en partie réservés. Si elles refusent, les disputes deviennent permanentes. A aucun moment elles ne connaissent de véritables repos.

Enfin, il faut compenser les faibles salaires : on exige des jeunes les rendements prévus pour les adultes. Mais ils sont généralement déclassés, soumis aux abattements d'âge. Les apprentis sont encore plus mal lotis : une fille de 18 ans gagne 6.300 francs par mois; une autre de 15 ans gagne moins de 3.000 francs. Aussi certains cherchent du travail pour le samedi et le dimanche; des ouvrières en confection font du doublage à domicile, le soir, le samedi et le dimanche.

Dans ces conditions, les projets d'avenir sont rares. Les garçons attendent le service militaire; à leur retour ils feront autre chose. Les filles attendent aussi on ne sait quoi.



Une obsession : rattraper le retard...

(A.D.P.)

Pourtant les jeunes réagissent...

Spontanément, ou sous l'influence d'un militant, les jeunes réagissent. Ils veulent d'abord rompre la solitude, se créer des liens d'amitié. On fait des petits gestes envers les collègues. On partage un « casse-croûte », on discute pendant les pauses, on se rend de menus services. Un jeune explique la feuille de paye à ses camarades (elle est très compliquée). Un autre prête ses outils, indique des trucs pour gagner du temps. Dans une banque, les « anciens » prennent chaque soir

une partie du travail que les « nouveaux » n'ont pas eu le temps de faire.

Une lutte contre les cadences s'organise. Elle n'est pas facile. « Trois ouvrières, à une cadence normale, faisaient 510 pièces à l'heure. Une remplaçante en fournit 540; les deux autres sont maintenant obligées de faire le même rendement. Elles la font réfléchir, mais elle dit « je veux grossir ma prime; le rendement, je m'en moque, je quitte l'usine aux vacances ».

Mais une autre dit : « Je faisais 350 pièces, un jour, j'ai fait un essai, je suis arrivée à en faire 530, mais accepter de le faire, cela supprimerait du travail à une autre et cela augmenterait la cadence de toute la chaîne. Des filles n'auraient pas pu suivre. Alors j'ai toujours gardé une cadence moyenne dans mon travail. » D'au-

tres exemples sont donnés. Dans une usine d'Alençon, les ouvrières s'entendent pour réduire le rendement pendant le chronométrage. Même phénomène à Fiers où les ouvrières refusent l'augmentation (minime) qui leur est proposée pour accroître leur rendement. Des systèmes d'entraide dans le travail sont organisés. A l'usine d'Alençon, les ouvrières aident les moins rapides d'entre elles. Des militantes amènent les jeunes à ne pas accepter de venir plus tôt le matin ou de rester plus tard le soir. A différentes occasions, des délégations s'organisent, vont protester, souvent pour des détails, auprès des cadres (les détails sont très importants dans la vie de l'usine). Enfin, dans certains cas, la réaction peut aller jusqu'à la grève.

... et font grève

Mars 1961; une grève éclate dans les ateliers de confection lilloise. A l'origine, un problème de salaires, mais les conditions de travail jouent un grand rôle dans la participation. Les jeunes ouvrières, très nombreuses dans cette branche, seront particulièrement actives. Une déléguée dit : « Ce sont les apprenties qui nous donnent du courage. » Aussi le patronat accentue-t-il la pression sur les jeunes. Des menaces sont faites : « Vous pouvez être licenciées ». Des lettres recommandées sont envoyées aux parents des filles de moins de dix-huit ans, leur signalant que leur fille a cessé le travail. Beaucoup de parents sont d'ailleurs hostiles au mouvement. Des mères viennent accompagner leur fille à l'atelier pour qu'elle « rentre ». Des parents promettent « double dimanche à leur fille si elle cesse la grève ».

Mais, au travers de l'action, s'opère une véritable prise de conscience des jeunes. Elles participent aux meetings, aux piquets de grève, aux cortèges. Les militantes de la J.O.C., principale organisation de jeunesse dans ce milieu, travaillent en liaison avec les syndicats. Le mouvement est difficile. Des heurts opposent grévistes

et non-grévistes; on se bat en écrasant des œufs dans la chevelure des filles. On parle de tondre les jaunes. Mais malgré les difficultés, les jeunes tiennent : « Moi, si je fais grève, dit une apprentie, c'est parce que je suis honteuse de ma quinzaine, je gagne trop peu ». Chez une ouvrière de 18 ans, la prise de conscience est plus profonde : « Si elles se « défont » du syndicat, je ne vais plus leur parler... (Après quelques secondes de réflexion, elle reprend) du moins je pense que je ne vais plus leur parler. » Mais pour toutes, l'expérience marque, même pour les non-grévistes : « Ce n'est plus une vie d'être au nylon, elles sont toutes sur notre dos parce qu'on n'a pas fait grève. »

Elles découvrent une solidarité plus large, plus puissante que la camaraderie d'atelier. « C'est formidable, dit une ouvrière, on dit bonjour à des filles qu'on a jamais vues », et une autre : « Il y a des filles que je ne pouvais pas sentir et que j'ai découvertes en allant avec elles à la Bourse du Travail ».

Ainsi, au travers d'un travail pénible, épuisant, d'une vie un peu désespérée, la grève marque pour ces jeunes, malgré les risques et les souffrances qu'elle impose, une des rares ouvertures vers l'avenir, vers l'espoir.

Communiqué de la Rédaction

Ce numéro (63) est l'avant-dernier à paraître à la veille des vacances. En effet nous suspendrons — comme chaque année — la parution de Tribune Socialiste durant tout le mois d'août. Nous reprendrons notre publication avec le numéro 65, en date du 2 septembre.



(A.D.P.)

Contrôler, vérifier,
toujours plus, toujours plus vite.

SITUATION POLITIQUE

DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

La Fédération des Pyrénées-Orientales doit faire face dans le département :

1° A un conglomerat réactionnaire qui groupe toutes les forces de l'U.N.R., du poujadisme, du cléricisme et celles que représentent les renégats du socialisme, ces néos, devenus leurs alliés électoraux. Ce courant qui va du gaullisme de stricte obédience aux positions les plus « ultras » est, en outre soutenu, à Perpignan surtout, par plus de 2.000 Européens rapatriés d'A.F.N.;

2° A une forte coalition radical socialiste (S.F.I.O.) qui détient, grâce à un pacte électoral qui a longtemps fait la loi, presque toutes les municipalités ainsi que la majorité du Conseil Général. Sa politique est, en gros, celle de Guy Mollet avec des nuances allant de « l'Algérie

française », au soutien de l'autodétermination selon les hommes et les événements. Il est à remarquer que les candidats de cette coalition qui bénéficiaient régulièrement, dans le passé, de certains soutiens sont abandonnés aujourd'hui, quand l'occasion s'en présente, au profit de candidats de la « droite classique, gaullisante et cléricale. C'est ainsi que furent élus le Conseil municipal de Perpignan et deux conseillers généraux.

LES REGROUPEMENTS

L'évolution générale des événements en France et les exemples locaux mentionnés ci-dessus rendent toujours plus indispensables les regroupements républicains capables de s'opposer au pouvoir gaulliste et aux entreprises factieuses. Pour notre part, en dépit de notre faiblesse numérique, nous avons toujours participé aux rassemblements qui s'imposaient et dont nous avons eu parfois l'initiative.

Le 22 avril notamment, le Comité départemental de Défense républicaine a groupé, à côté d'organisations comme la Ligue des Droits de l'Homme, la Libre Pensée, l'Union Rationaliste, le Mouvement de la Paix, les syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.E.N. Autonome, ainsi que le Parti communiste et le P.S.U. Le Parti radical participa au meeting (au Foyer Léo-Lagrange) du 24 avril. L'organisation nous en avait été confiée. La S.F.I.O. se joignit ensuite à ce regroupement. Mais ces deux partis jugèrent le danger écarté dès l'échec du putsch d'Alger et décrochèrent.

La pratique nous ayant prouvé que le rassemblement des forces de gauche pouvait se réaliser dans le plein respect de l'autonomie de chaque organisation, nous sommes résolus à maintenir les rapports nécessaires entre tous les défenseurs de la Démocratie et de la Paix.

ELECTIONS CANTONALES

Aux dernières élections cantonales, notre camarade René Chauvet, secrétaire fédéral, fut désigné comme candidat du P.S.U., au canton de Mont-Louis.

Devant les résultats du premier tour qui plaçaient en tête le communiste, suivi du représentant de l'U.N.R., nous n'avons pas hésité à nous désister en faveur du candidat dont le programme se rapprochait le plus du nôtre, en l'occurrence, le candidat du Parti communiste.

LE DEVELOPPEMENT DU P.S.U.

Les conditions de notre travail, dans les Pyrénées-Orientales sont difficiles du fait de la situation analysée plus haut, du fait aussi que notre recrutement en milieu ouvrier est très faible. S'il est vrai qu'il y a très peu d'industries dans notre département, il faut rechercher ailleurs les autres raisons : politique sociale plus hardie, position plus nette face au militantisme cléricale, organisation d'une meilleure défense des ouvriers agricoles, etc. Ainsi pourrions-nous espérer attirer au P.S.U. les travailleurs manuels qui nous font défaut. L'effort demandé à nos militants est important. Ce n'est pourtant que l'action énergique et inlassable de chacun qui permettra un meilleur rayonnement de notre pensée et l'adhésion à nous des couches populaires.

Continuons donc ce pacifiste et exaltant combat au service du bien public; nous aurons servi la France républicaine et le vrai Socialisme.

N. A.

« Si vous allez en Vendée »

Les membres du P.S.U. résidant en Vendée pendant leurs vacances ou ceux qui peuvent y passer, peuvent se mettre en communication avec les camarades responsables sur la côte :

La Roche-sur-Yon : E. Péaud, 11, rue Malesherbes.

Les Sables d'Olonne : B. Vrignon, Villa Gracieuse, Le Château d'Olonne.

Challans : M. Armand, 39, rue Gambetta, à Challans.

St Jean-de-Monts : H. Guillemet, à St Jean-de-Monts.

Fontenay-le-Comte : Ch. Jacques, à Gaillardon, par Fontenay-le-Comte.

Luçon : P. Auguste, 16, rue Alexis Vinçonneau, Luçon.

PANTHEON

13, rue Victor-Cousin - ODE. 15-04
du 19 au 25 juillet

ROCCO ET SES FRERES

(version originale)

Permanent de 14 h. à 24 h.

ERRATUM

Dans le n° 60 de « T. S. », dans la publication des adresses des Secrétaires fédéraux, nous avons inversé les adresses de Michel Oriol et Joseph Depetris (Alpes-Maritimes).

Adresses exactes :

— Michel Oriol, 11, rue du Beau-Site, Nice;

— J. Depetris, H.L.M. Pasteur, Bloc C. 3, 51, route de Levens, NICE.

STAGES NATIONAUX DE FORMATION

ÉTÉ 1961

DEMANDE D'INSCRIPTION

Pour le stage (rayer les mentions inutiles) :

- « GENERAL » : 29 juil. au 5 août, Cerisy-la-Salle (Manche)
- « ENTREPRISES » : 2 au 10 septembre, Région Parisienne.
- « JEUNES » : 16 au 23 sept., Val. de Chevreuse (S.-et-O.)

● RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Prénom :
Adresse :
Profession :
Date de naissance :
Téléphone :

● PARTI

Fédération :
Section :
Date d'adhésion :
Responsabilités :
Appartenances politiques antérieures :

● SYNDICAT

Confédération :
Fédération :
Responsabilités syndicales :

● DIVERS

Qualifications (professionnelle, administrative, universitaire ou autres...) :

Autres organisations (culturelles, de jeunesse, etc.) :
Fonctions électives (municipales, Sécurité Sociale, Allocations familiales, H.L.M., Parents d'élèves, etc.) :

● RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

— Je me rendrai au stage par mes propres moyens (auto, moto...)
— Je me rendrai par chemin de fer à la gare de St-Lô (stage général) — à Paris (stages entreprises et jeunes).

Signature :

EN AUVERGNE :

RÉVEIL DE LA combativité ouvrière

Depuis octobre 1958, date à laquelle Michelin, sous couvert d'accords « techniques », mit la main sur l'usine de caoutchouc industriel et de pneumatiques Bergougnan à Clermont-Ferrand, le personnel de cette usine (2.000 personnes environ) naguère réputé pour sa combativité, n'avait pas esquissé le moindre mouvement de grève. Tracassé, lésé, brimé, « mis en condition », brisé enfin par des hommes de main envoyés sur place par Michelin, les raisons de se révolter ne manquaient cependant pas à ce personnel. Mais les brutalités, la violence même de cette répression anti-ouvrière qui, le mot n'est pas trop fort, sema la terreur parmi tous les travailleurs, empêchait justement toute révolte, paralysait toute tentative de réaction de la part de ces hommes et de ces femmes menacés de licenciement (plus de 150 en deux ans) et de chômage (c'était l'époque de la fameuse récession).

Les délégués syndicaux ou, plutôt, ce qu'il en restait (six militants, délégués ou membres du Comité d'entreprise, licenciés ou mis dans l'obligation matérielle de quitter l'entreprise en deux ans) n'étaient plus suivis. Même les revendications de base, touchant aux primes et aux salaires, ne trouvaient plus aucun écho parmi cette masse apathique...

Puis, brusquement, sans que rien ne laisse présager un tel changement, à la suite d'une mesure particulièrement injuste, mais devenue monnaie courante depuis deux ans dans l'entreprise (diminution de primes de 25 francs de l'heure consécutive à une « révision » de poste), mesure touchant deux ouvriers de l'atelier de fabrication des pneus auto, c'est un débrayage à cent pour cent dans cet atelier, devant l'attitude de la direction qui refuse de recevoir les délégués.

Le lendemain matin, la direction maintenant son intransigeance, c'est l'occupation des bureaux du service du personnel pendant plusieurs heures par une délégation d'ouvriers de l'atelier pneus voitures conduite par les délégués, pendant que cet atelier débrayait à nouveau. La direction consent enfin à recevoir les délégués, mais seulement après reprise du travail. L'entrevue est, bien entendu, négative, le chef du personnel n'acceptant pas de revenir sur la décision, désirant couvrir le collaborateur ayant effectué la révision du poste. Nouveau débrayage l'après-midi.

Devant cette situation les organisations syndicales C.F.T.C. et C.G.T. (F.O. étant pratiquement inexistante dans l'entreprise) décident d'appeler les travailleurs, par un tract, à une réunion d'information dans l'usine.

La présence d'environ deux pour cent du personnel « horaire » à cette réunion ne laisse certes pas présager de ce qui doit suivre et n'incite pas la direction à se montrer plus souple lors de l'entrevue qui a lieu immédiatement après.

Des arrêts de travail de deux heures dans chaque poste, matin et après-midi, continuent d'être observés à l'atelier pneus autos. Cherchant à étendre ce mouvement aux autres ateliers, afin de lui conférer plus de poids, les leaders syndicalistes décident, malgré le peu de succès de la réunion d'information, d'appeler, par un second tract, le personnel à une grève tournante de une heure par jour et par atelier.

A l'heure actuelle le mouvement se poursuit depuis une semaine et tous les ateliers ont, à leur tour, débrayé à la quasi unanimité du personnel.

A quoi attribuer ce brusque réveil de travailleurs matés par l'appareil politico-scientifique utilisé par le trust Michelin (répression anti-syndicale, épuration des éléments « indésirable » puis « relations humaines ») ?

De l'avis des militants syndicalistes de l'entreprise cette subite prise de conscience ne serait pas sans rapport avec la conjoncture politique actuelle (mécontentement général, manifestations paysannes).

Cette ambiance nouvelle serait d'ailleurs actuellement quasi-générale (à noter des débrayages dans trois autres entreprises de la région).

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

I.R.B., 60, rue René-Boulanger, Paris-X^e

— Travail exécuté —
par des ouvriers syndiqués

A TOUL :

L'ACTION DU P. S. U. en matière de logement

de notre correspondant
particulier

Dans le cadre de la vie des sections locales du Parti et tout spécialement de la préparation de la campagne « Logement », lancée par la brochure du C.P.N. sous le titre de « Service National de l'Habitat », voici l'expérience intéressante des conseillers municipaux de la section locale du Parti en Meurthe-et-Moselle.

Plusieurs conseillers municipaux P.S.U. ont été élus en mars 59 sur une liste à tendance socialiste de gauche. On peut mettre à l'actif de leur action non seulement certaines réalisations (éducation populaire : soutien au Jeune Théâtre Populaire de Toul, etc.), mais, en particulier, un gros travail pour la solution du problème de logement.

Trois résultats essentiels sont à retenir :

— L'élection de quatre camarades à la Commission Municipale du Logement, au Conseil d'Administration H.L.M. et leur participation au travail du Centre d'Amélioration du Logement n'ont pas été sans conséquences. D'abord les faits : depuis la guerre, à Toul, la reconstruction prime tout ; peu de H.L.M. ; de sérieuses difficultés pour construire. Le président de l'Office H.L.M., incompétent, peu actif, et qui pratique la trop connue « politique des amis », a enlisé l'Office dans l'inaction. Les camarades élus au C.A. de l'Office (l'un d'eux en est même vice-président), réussissent, face à cette force d'inertie à mettre sur pied un projet de 48 logements, obtiennent des crédits, font inscrire de nouveaux programmes.

— Les conseillers municipaux P.S.U. réussissent — l'année dernière — à faire repousser par le Conseil Municipal, un projet capitaliste (et comment !) de construction. Sous forme de création d'une « Société d'Economie Mixte », un trust industriel désirait s'emparer de l'affaire (banque personnelle ; prêts à courts termes et forts intérêts ; honoraires d'architecte forcés de 13 millions). Projet qui, en définitive, aurait coûté quelques 100 millions d'anciens francs de plus. La municipalité aurait sans doute désiré par là, se décharger d'un certain travail ! Le projet a échoué, c'est bien ; mais à l'heure actuelle, les 200 logements ne sont pas encore construits... (La Municipalité, là encore, n'a pas fait grand chose).

— Enfin, après deux articles (« Situation en matière d'urbanisme » et « La Construction, condition sine qua non, de l'implantation industrielle ») demandés par le journal local au camarade S. Baran, spécialiste de la question (et non pas demandés aux responsables officiels)..., ce même camarade décide — afin de prouver à qui de droit, et à la population, qu'il existe des besoins urgents en logements — de faire une enquête. L'étude (sur le plan local) est menée à bien au cours du premier trimestre 1961, puis remise à un organisme qui la complète. Un résumé remanié en est fait qui est donné à la presse, en juin dernier, lors d'une conférence de presse à la sous-préfecture. L'étude officielle et maintenant établie (l'insuffisance de constructions et de prévisions est criante), va pouvoir être le point de départ de nombreuses revendications faites par nos camarades.

Pour conclure, il semble que, pour donner plus de retentissement à la campagne nationale, une autre enquête sérieuse sur le logement (avec étude sociologique) puisse être menée l'année prochaine lors du recensement. C'est là un projet de la Section, qui demande un gros travail d'équipe.

J.-M. LAUNAY.

Monsieur PABANEL propose...

« Le Monde » du 23 juin, dans sa page économique et sociale, donnait une analyse du discours prononcé au banquet du Conseil National de la Fédération Nationale du Bâtiment par M. Pabanel, président de la dite fédération :

« Les familles à faibles revenus doivent être orientées de préférence sur les logements anciens (plutôt que vers des logements neufs relativement bon marché).

Pour qu'elles puissent y trouver place, il faut que la clientèle plus fortunée qui les occupe soit invitée à les abandonner et à se loger dans du neuf. Cela suppose à la fois une aide publique à la construction neuve d'un certain standing, et une hausse des loyers des appartements anciens (de la sorte, l'écart entre le prix du neuf et le loyer réévalué de l'ancien deviendrait faible, incitant les familles aisées à délaisser l'ancien).

Il ne faut pas incriminer la chaleur des banquets ; devant la presse, et pour une assemblée aussi importante, il est certain que les conceptions de M. Pabanel ont été mûrement réfléchies avant d'être exposées.

UNE OPERATION CONCERTEE...

La Vème République a ce mérite qu'elle permet aux capitalistes les plus réactionnaires de se sentir parfaitement à l'aise.

Quoi de plus normal, en effet, pour ces gens là, que les salariés, aux revenus faibles, aient des logements anciens, le neuf et le confortable devant être uniquement réservés à la clientèle fortunée.

Pour que cela soit, l'opération est simple : on annoncerait que les loyers d'immeubles anciens et ceux des immeubles neufs seraient, à une échéance déterminée, presque à égalité. On inciterait donc la clientèle fortunée à déménager, à subir avant terme le taux d'échéance, compensant cet inconvénient par la jouissance immédiate d'un appartement moderne.

Le locataire aux revenus modestes, lui, serait rejeté vers les immeubles anciens à cause de l'immédiate et relative modicité du loyer au moment de la location, puis il se verrait ensuite rapidement amené à régler à son propriétaire un loyer à peu près équivalent à celui d'un local neuf à grand confort.

...AU DETRIMENT DES TRAVAILLEURS

Mais cela ne suffit pas, sans doute, parce que le loyer d'un appartement de grand standing est très élevé et qu'on ne trouve que très difficilement des locataires. Aussi, l'Etat est-il là.

Et notre Président d'inviter l'Etat à accorder son aide de façon à ce que subventions à ces constructions et hausse des loyers d'immeubles anciens amènent la classe fortunée à se décider plus rapidement.

Comme l'impôt provient essentiellement d'une taxation de la consommation, que la plupart des consommateurs sont des gens à revenus modestes, c'est donc encore à ces derniers qu'il serait fait appel pour surmonter les réticences de la classe aisée.

Ainsi constructeurs, propriétaires, gens fortunés, tous y trouveraient leur compte et dans les conditions les meilleures.

INTERVENTION DU Pr. LÉPINE A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

« Nous assistons, pour servir des intérêts privés, à la plus déplorable des opérations. Elle sera non seulement financièrement onéreuse, contraire aux règles de l'hygiène et de l'urbanisme ; elle implantera définitivement dans ce Paris de demain une situation déjà depuis cent ans anachronique ; elle aboutira, pour favoriser des intérêts privés, à faire échapper aux dispositions réglementaires du contrôle une scandaleuse extension du domaine des abattoirs... Nous sommes donc en présence d'une question qui du point de vue technique et sanitaire, est jugée depuis longtemps. La seule question actuellement est de savoir si les intérêts privés l'emporteront sur l'intérêt public. »

Dans un vœu émis à l'issue de sa séance, l'Académie reprend l'essentiel de l'intervention du Professeur Lépine.

Il était déjà inadmissible que la crise du logement soit supportée par les seuls travailleurs. On nous propose plus : il faut qu'elle supporte toutes les charges, assure tous les revenus, fasse la construction du neuf pour pouvoir se loger dans le vieux.

Nos camarades doivent dénoncer ces conceptions caractéristiques de notre capitalisme, de notre régime. Il faut utiliser la brochure de notre « commission de l'habitat » ; il faut surtout développer les propositions constructives qu'elle contient.

Maurice KLEIN

Des taudis à Honfleur

(De notre Correspondant particulier).

— Le Havre, 1948 : sur la ville et dans les environs fleurissent les baraquements « provisoires » en bois, destinés, semble-t-il, à attendre la reconstruction en « dur ».

— 1956 : à 10 km du Havre, Honfleur voit sans cesse augmenter sa population périphérique. La ville passe de 6 à 10.000 habitants.

Sous la pression de la population, la municipalité décide d'installer des écoles à Fleurville, quartier de H.L.M. à la population extrêmement jeune. Mais il n'est pas question de construire un groupe scolaire : on se contente de transformer quelques baraquements en classes, en insistant sur le caractère « provisoire » d'une telle solution.

Que croyez-vous qu'il adviendrait ? Depuis cinq ans, quelques centaines d'enfants ont très froid l'hiver et beaucoup trop chaud l'été. Dans des classes mal commodes et trop étroites, les instituteurs attendent le bon vouloir du Gouvernement.

Car la municipalité a fait ce qu'elle a pu pour résoudre ce problème. Des crédits ont été débloqués, la participation de la ville (15 %) a été acceptée, le terrain a été acheté, ...mais les vaches y paissent. Les Ministres de l'Education Nationale n'ont pas, depuis 5 ans, fait suite à la demande de crédits transmise par l'Inspection de l'enseignement primaire.

Les habitants de Fleurville ont décidé de passer à l'action. Depuis quelques jours une pétition circule qui proteste contre la carence du Gouvernement en matière scolaire. L'Amicale Laïque de Fleurville, où milite notre camarade Denise Le Gleut, a obtenu un grand succès. A une seule exception près, tous les habitants de Fleurville ont signé la pétition.

Des écoles ou des canons ?

Les Fleurvillois ne semblent pas avoir répondu dans le sens que souhaiterait le Gouvernement...

Marché de la viande : Une proposition de Claude BOURDET

À la session de printemps du Conseil Général de la Seine, Claude Bourdet, au nom du groupe P.S.U., était intervenu pour mettre en lumière l'échec de la campagne « Suivez le bœuf ».

A cette occasion, notre camarade a proposé la création d'un circuit témoin de la viande. Au moment où la réforme des circuits de distribution revêt une extrême urgence, cette expérience doit offrir une solution digne d'intérêt.

De 1934-38 à 1960, la consommation de viande des Français a augmenté de 60 %. Mais alors que la viande représentait 18 % des dépenses alimentaires du budget familial en 1950, en 1960 cette consommation représente le quart : ces deux chiffres montrent clairement la hausse des prix intervenue.

UNE ORGANISATION DEFECTUEUSE

Quel est le responsable de cette hausse, prouvée par toutes les statistiques ? Certainement pas la pénurie, puisque de 1948 à 1960 la production a augmenté régulièrement. En vérité, le seul responsable, c'est l'organisation du marché et de la commercialisation de la viande.

Peu de circuits de distribution connaissent autant d'intermédiaires que celui de la viande. En voici un schéma très simplifié : l'éleveur vend sa bête au marchand de bestiaux ; celui-ci l'expédie à un commissionnaire de la Villette qui la revend à un chevilard : fin du circuit « vif ». Après l'abattage commence le circuit « mort », qui suppose, à la Villette, de 4 à 7 intermédiaires avant que la viande ne parvienne au boucher détaillant.

Les protagonistes de cette comédie commerciale n'ont pas tous le beau rôle : ainsi deux « isolés » — l'éleveur et le consommateur — font les frais de l'opération. En revanche, il existe deux « unités de concentration » : le commissionnaire qui centralise la majeure partie de l'offre et le chevilard qui centralise la majorité de la demande. Par leur place privilégiée au centre du circuit, ces intermédiaires ont toute possibilité de manipuler les prix, c'est-à-dire d'influer sur les cours de la viande dans toute la France.

LES PROPOSITIONS DU P.S.U.

Pour faire cesser ce scandale que propose le P.S.U. ?

Il demande simplement la création d'un circuit-témoin court qui conduira directement la viande abattue par les coopératives d'éleveurs aux magasins de vente des coopérateurs. La réalisation du nouveau plan d'abattoirs industriels devrait faciliter le début de l'expérience.

Vue de l'esprit ? Que non pas, puisque l'ensemble du marché suédois de la viande est coopératif et qu'il fonctionne à la plus grande satisfaction des consommateurs.

— l'absence d'autorisation d'affichage,

— le caractère tendancieux ou polémique des comptes rendus,

— l'affichage par les délégués

Les droits du travailleur

L'Ouragan du 4 Mai 1961

Les conditions de la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés aux biens privés dans certaines communes des départements victimes de cet ouragan ont été fixées. (Déc. n° 61-541 du 1^{er} juin 1961 J. O. du 2, p. 4984).

Sécurité Sociale

Sont revalorisées de 7,7 % les pensions d'invalidité, les rentes et pensions de vieillesse des assurances sociales et les indemnités dues au titre des législations sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (Arr. 25 avril 1961 J. O. 17 mai p. 4222).

Délégués du personnel dans une entreprise

L'affichage de leurs communications n'est pas soumis à l'autorisation préalable de l'employeur. Les délégués du personnel tiennent le droit d'afficher leurs communications de l'article 13 de la loi du 16 avril 1946 et ne sont pas dans la nécessité de procéder eux-mêmes à ce travail qu'ils peuvent confier à un tiers.

En prenant des sanctions à l'encontre des délégués qui ont procédé ou fait procéder à l'affichage de communications, alors même que ces communications auraient un caractère tendancieux ou polémique, l'employeur tombe sous le coup de l'article 18 de la loi précitée du 16 avril 1946.

Dans le cas envisagé ci-après, des délégués du personnel ayant affiché dans l'emplacement réservé, mais sans l'autorisation de l'employeur, les comptes rendus des réunions des délégués du personnel, cet employeur donna des ordres pour que ces comptes rendus soient enlevés et des sanctions furent prises contre les délégués responsables.

L'employeur déféré devant le Tribunal correctionnel sous la prévention d'atteinte à l'exercice régulier des fonctions des délégués du personnel fut renvoyé des fins de la poursuite. Saisie du litige, la Cour d'Appel de Paris a, dans un arrêt du 28 janvier 1961, réformé ce jugement et condamné le prévenu. Cette cour a estimé, en effet, que les raisons invoquées par ce dernier à l'appui des sanctions prises, tant dans les lettres signifiant ces sanctions que dans les déclarations de son mandataire, étaient exclusivement les suivantes :

— l'absence d'autorisation d'affichage,

— le caractère tendancieux ou polémique des comptes rendus,

— l'affichage par les délégués

eux-mêmes, alors que l'article 13 de la Loi du 16 avril 1946 prévoit que les délégués peuvent faire afficher.

Or, si aux termes de cet article, les délégués peuvent faire afficher les renseignements qu'ils ont pour rôle de porter à la connaissance du personnel, sans autorisation de l'employeur, on ne saurait en déduire qu'il est interdit au délégué lui-même de procéder à l'affichage mais seulement que les délégués ne sont point obligés d'y procéder eux-mêmes et peuvent s'en décharger sur un tiers.

En outre, la thèse du prévenu, d'après laquelle un article de la convention collective et du règlement intérieur de l'entreprise contraignent les délégués à demander l'autorisation d'afficher, ne saurait être accueillie, les dispositions de la loi du 16 avril 1946 ne pouvant être mises en échec par des conventions particulières.

D'autre part, le caractère polémique ou tendancieux, à le supposer établi, ne peut autoriser l'employeur à prendre des sanctions contre les délégués du personnel ; il lui appartient seulement de saisir immédiatement la juridiction des référés, afin que soient supprimées des comptes rendus les expressions estimées tendancieuses.

Sans doute les avocats de la défense ont-ils fait valoir que les documents affichés portaient en tête des sigles syndicaux ; mais cet argument n'a pas été retenu parce que l'affichage incriminé s'affirmait bien être un compte rendu de la réunion des délégués du personnel et qu'au surplus ce grief n'avait pas été invoqué à l'appui des sanctions.

L'arrêt ainsi analysé fait l'objet d'un pourvoi en cassation.

Roger PHILIPPE

Dans un premier temps, la meilleure solution semble donc de créer une société d'économie mixte qui associera des coopératives de producteurs, des groupements d'ouvriers-bouchers et de consommateurs. Cette société sera chargée de l'étude de l'implantation des points de vente aussi bien à Paris qu'en Province.

L'exposé de cette expérience a déjà soulevé de violentes critiques de la part du groupe de l'« Action Municipale » (partisans de l'Algérie Française !). Avec ironie, Claude Bourdet leur a répliqué : « Il semble que la seule idée d'un circuit court... fasse réagir certains esprits comme si l'on secouait les colonnes du temple ».

Il faut que les producteurs (groupés en SICA ou en coopératives) et les consommateurs fassent aboutir ce projet : un circuit-témoin court doit voir le jour. Nous ne mésestimons pas les difficultés qu'il rencontrera, nous connaissons les sabotages qu'il suscitera, mais il est nécessaire de mettre le gouvernement au pied du mur. En refusant cette expérience, les ministères de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, démontreraient qu'ils refusent une véritable réforme des structures de la distribution et qu'ils préfèrent défendre les profits capitalistes des intermédiaires. Dans ce cas, il reviendrait aux paysans et aux travailleurs unis d'en tirer la conclusion.

J. M. CHAUCONNIER

Crise de structure et lente asphyxie

Le cinéma français se porte-t-il mal ? Comment agit sur lui le régime qui nous gouverne ? Comment devons-nous regarder les phénomènes qui se déroulent et comment pouvons-nous agir ? Notre camarade Marcel Ranchal tente ici de répondre à ces questions. (1)

Anarchie et crise financière

Périodiquement la profession cinématographique hurle qu'elle subit une crise financière — et comme les gens lisent dans leurs journaux les ébats des vedettes, qui ne semblent pas réduites à la misère, ils ont tendance à hausser les épaules. C'est un erreur : il y a effectivement une crise dans le cinéma français. Les causes en sont multiples. On a pu indiquer que la part de l'Etat dans les recettes brutes encaissées dans les salles allait de 38 à 48 % et que cette fiscalité exagérée étouffait le cinéma. On a invoqué la popularité de la télévision, qui incite les gens à rester chez eux. Tous ces facteurs agissent bien sûr chacun pour leur compte, mais les raisons de la crise sont plus profondes : il s'agit de la structure même de l'industrie cinématographique française.

En effet, avant de donner lieu à de subtils jugements esthétiques, un film est d'abord une marchandise, qui répond à un besoin bien défini, celui du loisir. Cette marchandise exige, pour être produite et mise à la disposition du consommateur, un ensemble complexe, à la fois industriel et commercial. Elle est soumise aux aléas de la concurrence et notamment risque de voir changer ses caractères propres avec l'application du Marché Commun.

Le film doit donc d'abord être produit, puis distribué, comme un artisanat, avant d'être consommé. Dans cette branche de l'activité nationale, la partie la plus fortement organisée, structurée, est celle de la distribution : quelques grosses maisons peu nombreuses tiennent le marché. Par contre, la production est éparpillée en de nombreuses petites firmes, dont parfois certaines n'existent que pour un film. Ce caractère dispersé, artisanal, met les « petits producteurs » à la merci des grosses maisons de distribution, car un film produit, réalisé, mais non distribué, n'a pas d'existence véritable. L'institution du Marché Commun, la pénétration de capitaux américains dans la production et la distribution françaises, amènent un mouvement général de concentration, qui se réalise dans une anarchie certaine, et entraîne de nombreuses distorsions.

Economiquement, faire un film est une aventure pour un petit producteur, qui doit dépendre des organismes de crédits et des distributeurs. La plus grande éducation du public accentue ce caractère aventureux : on voit des films audacieux, que l'on croyait « non commerciaux », qui font de l'argent, et l'on voit aussi des films bien sages, réalisés selon des recettes éprouvées, qui malgré vedettes et publicité, essuient des échecs relatifs.

Par ailleurs les conditions mêmes du tournage des films sont en pleine évolution, cette évolution étant naturellement fonction des progrès techniques. Lorsqu'on dispose de pellicules plus sensibles, n'importe quel photographe amateur vous le dira, on a besoin d'un éclairage moindre. Or vient à se poser le problème des studios : il faut un studio pour tourner un film parce que, là seulement, sont réunies certaines conditions d'éclairage, d'insonorisation et de liberté de mouvement pour les caméras. Mais si l'on se contente d'une petite caméra portée à dos d'homme, si l'on enregistre ensuite le son séparément, si l'on utilise de la pellicule ultra-rapide type Tri-X, plus besoin de studio. Ainsi

certain producteurs ont cherché un remède à la crise financière par l'abaissement des prix de revient, l'utilisation massive du « décor naturel ». Cette évolution a des conséquences esthétiques très importantes, les unes bénéfiques, les autres non ; ce qui est à noter ici, c'est que, économiquement, la « parade » de la fuite vers le « bon marché » n'est pas une panacée. Car il restera à distribuer les films ainsi réalisés. Parallèlement, il est question de démolir les studios existants, ce qui non seulement risque de priver des travailleurs de leur emploi, mais condamne le cinéma français, de manière irréversible, à se contenter de « production bon marché ».

Pour pallier les inconvénients du système dispersé de la production, avait été instituée la « Loi d'Aide », qui accordait aux producteurs une subvention proportionnelle au montant des recettes encaissées. Cette « aide » permit, tant bien que mal, au cinéma français de subsister ; depuis cette année cette béquille est supprimée, comme dans d'autres branches d'autres systèmes de subventions, à



(Archives)
Il est bien certain que des films comme « Tu es Pierre » (ci-dessus, photo du tournage) ne risquent pas plus de réveiller les gens qu'une quelconque mauvaise comédie de boulevard.

cause de l'entrée dans le Marché Commun. Un système d'avances non automatique prétend le remplacer ; mais, outre que ces avances « nouvelle formule » ne portent pas sur le même volume de fonds (elles sont bien plus restreintes) leur distribution sélective permet au gouvernement de favoriser qui il désire. Car le gouvernement est bien décidé, d'une part à laisser s'opérer dans l'anarchie le mouvement de concentration de la distribution, à laisser tomber les petits producteurs qui ne pourront pas survivre, et d'autre part à maintenir la production française dans certaines limites idéologiques. Pour cela les mécanismes de censure ne joueront qu'un rôle de « réglage fin », de figeage, si j'ose dire : ils ne se chargeront que des exceptions ; le système lui-même, en tournant normalement dans le cadre du profit, ne doit donner que des produits sans danger, de préférence distrayants et anodins.

UN INSTRUMENT DU RÉGIME :

La censure

La censure cinématographique est un phénomène complexe. On peut distinguer la censure d'Etat et les autres.

CENSURE D'ÉTAT...

Elle a fait l'objet d'une modification l'année dernière. La Commission de Censure était paritaire ; elle comprenait pour moitié des membres désignés par les différents ministères, pour moitié des représentants de la profession cinématographique. Cette parité, remarquons-le tout de suite, était plus apparente que réelle ; d'abord, parmi les représentants de la profession se trouvaient aussi bien des travailleurs de l'industrie cinéma-

tographique que des dirigeants de grosses firmes, plus sensibles parfois aux arguments gouvernementaux. De plus, les décisions se prenant à la majorité des présents, et le vote par procuration ne jouant pas, la partie était inégale entre le bloc monolithique des fonctionnaires, toujours solidaires, toujours présents (c'était leur métier), et les professionnels, souvent empêchés par leur travail d'assister à une réunion. Mais cette parité était encore trop inconfortable pour le Système : depuis cette année, à ces deux catégories (Etat - profession) a été adjointe une troisième, comprenant des représentants de diverses familles spirituelles, plaisant euphémisme, puisque ces représentants sont désignés par le gouvernement. Brutalement, cela veut dire que l'Etat a les deux tiers des voix, contre un tiers à la profession. Les représentants de la profession (sauf ceux des producteurs) ont décidé de boycotter la Commission, refusant, à bon droit, de cautionner une telle entreprise.

Par ailleurs, à cette Commission sur mesure, tout scénario doit être soumis avant le tournage. Cela ne signi-

fic pas une « précensure », expliquent les bons apôtres ; la Commission n'interdira pas sur scénario ; elle se bornera à indiquer aux bailleurs de fonds du film quel sera sans doute son avis lorsque le film sera terminé. Officiellement cet avis n'a rien d'obligatoire ; il est néanmoins bien évident qu'une banque ou un organisme de crédit hésitera à passer outre à ces indications bienveillantes. A bon entendeur salut.

... ET LES AUTRES

Se superposant à cette Commission, la censure locale est toujours possible. Car, après toutes ces précautions, toutes ces sévérités, le visa de la Commission ne « couvre » pas encore la marchandise, qui est susceptible d'être interdite dans une commune ou plusieurs par simple décision du Maire. Ce dernier, s'il prend suffisamment de précautions pour motiver sa décision, ne risque pas de la voir attaquer, et peut en toute sérénité interdire les films qui lui déplaisent, ou qui déplairaient à une fraction particulièrement remuante de ses électeurs, par exemple des parents d'élèves de l'école libre. Les films prétendus « immoraux » ont été les plus souvent victimes de cet état de fait.

Enfin il est une autre forme de censure, infiniment plus subtile, qui est celle qu'exerce la Centrale Catholique du Cinéma. Celle-ci publie des « cotes », affichées dans les Eglises, qui « décommandent » certains films. Les films qui ont été ainsi « décommandés » subissent un très lourd préjudice : des circuits entiers de distribution les refusent (les circuits des « foyers paroissiaux ») ; la perte de recette qui résulte de cette cote défavorable incite les producteurs, et les distributeurs qui les financent, à adoucir leurs films, à éviter à tout prix la cote fatale.

Un système à combattre

Il n'est guère dans la possibilité immédiate du spectateur de lutter pour avoir de bons films, mais il est de son domaine de lutter pour la liberté d'expression au cinéma. Le champ de bataille local est ouvert lorsqu'un maire décide par lui-même que ses administrés ne verront pas telle ou telle chose. Cela peut sembler une utopie qu'une action concertée fasse lever l'interdiction, ou bien que des mesures de rétorsion soient prises (par exemple, en cas d'interdiction d'un film sur action des cléricaux, chahut systématique du prochain film cléricale qui passera ; et il y en a, des films cléricaux !). Cela peut sembler une utopie pour des militants qui ont autre chose à faire. Cependant il y a peu de temps, en Belgique, le film américain *Les sentiers de la gloire* fut interdit à la suite d'une démarche française (le film, réalisé par le cinéaste de gauche Stanley Kubrik, mettait en scène les exécutions de soldats en 1917, sur le front français). Une puissante manifestation de rues fit autoriser le film.

La censure est, de toute façon, un phénomène global, conditionné essentiellement par le caractère industriel et concentré de la production et de la distribution cinématographiques. La bataille contre la censure ne peut être que fragmentaire ; elle ne peut trouver sa pleine victoire sans mettre en cause le régime même où nous vivons. C'est pourquoi l'on voit souvent des gens fort sympathiques, ennemis de la censure, vous expliquer que « bien sûr, la censure, c'est bien dommage, mais entre nous, vous comprenez bien qu'il y en aura toujours une ». Ce raisonnement est dans doute justifié si l'on reste dans l'optique du régime actuel. Mais si l'on a en perspective un changement de régime, alors la lutte immédiate elle-même devient un facteur de transformation.

Autre conséquence de ce caractère global de la censure : il faut éviter les erreurs qui consisteraient à sélectionner les films à défendre, à en abandonner quelques uns à leur triste sort pour mieux protester contre les mesures frappant les autres. La censure doit être combattue pour elle-même : si nous avons des réserves à faire, sur, par exemple, *Le petit soldat*, de Jean-Luc Godard, nous devons réclamer d'abord que ce film soit projeté. Nous n'avons pas à nous rendre complices du gouvernement contre un film que nous avons peut-être des raisons de ne pas aimer : nous devons nous en rendre compte nous-mêmes.

Nous avons mentionné l'action occulte de la Centrale Catholique du Cinéma ; il est juste d'indiquer aussi qu'aujourd'hui l'action purement défensive des pressions ou des interdictions n'est plus jugée suffisante, et que des organismes sous contrôle de la hiérarchie produisent eux-mêmes des films, décernent des prix dans des Festivals internationaux pour recommander telle ou telle production. Cela montre bien l'importance très grande que l'Eglise attache au cinéma.

Il est possible que cette importance, aujourd'hui, nous échappe un peu ; la main-mise du gouvernement sur le cinéma s'accomplit doucement au milieu d'une relative indifférence. Pourtant, en ces temps de mouvements paysans, réfléchissez à cela : si l'on prend pour critère à la fois le nombre de films distribués et leur circulation, l'un des plus gros distributeurs de films de l'Europe occidentale (en mettant aussi en compétition les firmes commerciales) est le Ministère français de l'Agriculture !

MARCEL RANCHAL.